

Des standards de surveillance reconnus sur le plan international pour assurer l'avenir de la place financière

Cinq ans après la création de la FINMA, l'heure du bilan a sonné : où en est la FINMA aujourd'hui et où la conduira l'avenir ? Rétrospectives et perspectives avec la présidente du conseil d'administration de la FINMA, Anne Héritier Lachat, et le directeur de la FINMA, Patrick Raaflaub.

La fusion des trois autorités auxquelles a succédé la FINMA, la Commission fédérale des banques, l'Office fédéral des assurances privées et l'Autorité de contrôle en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, a coïncidé avec les débuts d'une longue période de crise. Parallèlement aux activités d'autorisation, de surveillance, d'*enforcement* et de réglementation qui constituent nos tâches quotidiennes et en plus du développement stratégique, conceptuel et organisationnel de l'autorité, il a fallu accompagner la branche au travers de la crise financière, de la crise de l'euro et de la dette souveraine ainsi que du changement de paradigme dans la gestion de fortune transfrontières.

Bien structurée sur le plan stratégique

Depuis cinq ans, nous avançons sur un chemin qui n'est pas toujours des plus faciles. Avec l'ensemble de nos collaborateurs, nous avons franchi des étapes importantes. Permettez-nous en particulier de mettre en avant les points suivants : la professionnalisation de la surveillance, la réputation internationale de l'autorité et son ancrage au niveau national.

Nous avons développé un concept de surveillance systématique orienté sur les risques. Ce concept se retrouve dans toutes les divisions : qu'il s'agisse des banques, des assurances, de l'infrastructure des marchés financiers, des placements collectifs de capitaux, les établissements de grande taille et interconnectés



sont plus étroitement surveillés que les acteurs du marché de taille plus modeste dont une défaillance serait moins dangereuse pour la branche et moins déterminante pour l'économie dans son ensemble. Cette approche orientée sur les risques nous permet de mobiliser à bon escient nos ressources limitées.

Reconnue sur la scène internationale

Le professionnalisme de ses activités d'autorisation, de surveillance et d'*enforcement* a permis à la FINMA de collectionner les bonnes notes dans le cadre des contrôles internationaux de la qualité. Là où sont développés les standards mondiaux applicables à la branche – au sein du Conseil de stabilité financière (CSF), du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) et de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) –, nous sommes devenus une force à prendre au sérieux qui fait valoir activement la position suisse. Sur la scène internationale également, la FINMA s'efforce de créer une base solide pour le secteur financier suisse comme pour ses clients et de maintenir la compétitivité de ce secteur.

Les contributions de la FINMA au sein des organismes internationaux de normalisation sont prises au sérieux ; citons par exemple pour 2013 notre initiative en faveur d'une amélioration des conditions permettant de liquider des banques d'importance systémique opérant à l'échelle internationale. La Suisse a créé les bases pour assainir et liquider les banques d'importance systémique. Il s'agit désormais de s'attaquer au niveau international au problème des banques qui sont trop grandes pour pouvoir être mises en faillite. Avec ses deux établissements de grande taille, la Suisse a un intérêt prépondérant à ce qu'une solution satisfaisante soit trouvée. Nous continuerons à nous y employer de manière ciblée.

Tout changement peut être une chance

Il est clair que le secteur financier suisse, parce que tourné vers l'exportation, va devoir faire face à des défis majeurs dans les années à venir. Les établissements financiers doivent repenser leurs modèles com-

merciaux, trouver de nouveaux atouts et se délester de leurs points faibles. Le changement ouvre aussi de nouvelles occasions sur les marchés.

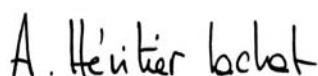
Pour réussir à négocier ce changement, il faut que les acteurs du marché financier suisse luttent à armes égales avec leurs concurrents étrangers. La Suisse se retrouve donc contrainte jusqu'à un certain point d'adapter son cadre légal aux normes internationales. Notre pays y perd certes un peu en autonomie, mais dans le même temps, nous gagnons ou préservons l'accès à d'autres marchés.

Quels principes guident la FINMA dans cette démarche ? Nous sommes exigeants en ce qui concerne les standards prudentiels, à savoir ceux relatifs aux fonds propres, aux liquidités et à la gestion du risque. En revanche, nous appliquons davantage une réglementation fondée sur les principes que cela n'est le cas à l'étranger. Notre densité réglementaire est moindre, notamment en matière de produits et d'innovations.

Une interlocutrice compétente à l'échelle nationale

Pour la FINMA, il est important d'être une interlocutrice compétente pour toutes les questions relevant de la technique financière et réglementaire. Cinq ans après sa création, le monde politique et le grand public se posent encore nombre de questions sur la FINMA, ses tâches et son activité. Cela démontre que nous devons continuer à nous améliorer en mettant en œuvre avec persévérance notre stratégie et en ne nous laissant pas happer par l'actualité quotidienne.

La FINMA est une autorité de surveillance qui est tenue au secret de fonction et ne peut donc pas tout communiquer. Quiconque n'autorise pas tout s'expose aux critiques. Quiconque applique résolument une surveillance, conduit des procédures et prononce parfois des sanctions ne doit pas s'étonner d'être critiqué à ce sujet. Ce qui importe avant tout, c'est que nous assumions notre fonction de surveillance avec efficacité et rigueur, mais aussi avec équité, de manière prévisible et en étant ouverts au dialogue.



Anne Héritier Lachat
Présidente



Patrick Raaflaub
Directeur

Décembre 2013